

Le Monde

Vendredi 8 janvier 2010 - 66^e année - N°20204 - 1,40 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr -

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directeur : Eric Fottor

Les grandes écoles face au procès de l'élitisme

- En refusant l'idée d'un quota de boursiers, les grandes écoles créent une polémique
- M^{me} Péresse prône une adaptation des concours pour garantir l'égalité des chances

Le concours d'entrée aux grandes écoles est apparu ces derniers jours comme l'ennemi numéro un de l'égalité des chances en France. Depuis que les écoles de management et les écoles d'ingénieurs ont fait savoir qu'elles ne voulaient pas entendre parler d'un quota de 30 % de boursiers par école (*Le Monde* du 5 janvier), les critiques tombent comme des halberdes sur la citadelle de l'élitisme étudiant, et notamment sur la porte qui en protège l'accès : le concours d'entrée.

Pour les contempteurs de celui-ci, le fait qu'il vérifie, notamment, la maîtrise des

langues vivantes ou la culture générale rend ce concours trop discriminant socialement pour permettre une réelle ouverture des écoles.

Un jeune, qui a pu effectuer des séjours linguistiques, fréquenter les musées ou la bibliothèque familiale, a plus de chances de réussir un concours de grande école que celui qui a grandi dans un milieu défavorisé. Dans un rapport rédigé en 2007, le sénateur Yannick Bodin (Seine-et-Marne, PS) rappelait que la démocratisation des grandes écoles s'est interrompue dans les années 1980. « Alors que 29 % des élèves de

ces écoles étaient d'origine "populaire" au début des années 1950, ils ne sont plus que 9 % quarante ans plus tard », écrivait-il en se référant à une étude de 1995 portant sur les plus prestigieuses d'entre elles.

Fort du constat que « le contenu même des épreuves peut entraîner une certaine discrimination [sociale] », Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, et Valérie Péresse, son homologue chargée de l'enseignement supérieur, assurent qu'il faut « réfléchir aux contenus des concours ».

Benoît Floc'h

► Lire la suite page 10 et Débats page 21

Les grandes écoles incitées à repenser leurs concours

Quelques établissements ont commencé à explorer les voies qui leur permettraient de recruter plus de boursiers

►►► Suite de la première page

Pour l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), il faut aller plus loin : « *la sacro-sainte sélection à l'entrée des écoles, il faut aujourd'hui la faire voler en éclats* », a affirmé Jean-Baptiste Prévost, président de la première organisation étudiante.

La Conférence des grandes écoles (CGE), qui a signé le texte à l'origine de la polémique, se montre conciliante. Parallèlement à la mission confiée par le gouvernement, le 23 novembre, aux deux inspections du ministère de l'éducation nationale sur cette même question, la CGE a lancé sa propre enquête pour établir un état des lieux des « *épreuves supposées "socialement" sélectives* ». Un protocole d'analyse a été adopté avec les six principaux opérateurs de concours afin de décortiquer les palmarès des cinq années passées.

« *Nous attendons les résultats pour le deuxième trimestre*, explique Pierre Aliphath, délégué général de la CGE. *Ils serviront de base à la réflexion sur les concours : faudra-t-il modifier certaines épreuves, certains coefficients ? Faudra-t-il supprimer des épreuves, en ajouter de nouvelles ? Tout est ouvert.* » Tout, mais « *sans sacrifier l'ambition intellectuelle* », prévient la CGE.

Au reste, même si beaucoup d'écoles se contentent encore d'un

recrutement classique, elles sont nombreuses à avoir bougé. L'INSA de Lyon, école d'ingénieurs réputée, fait passer des « *entretiens construits* ». Ce dispositif qui avait été abandonné a été rétabli il y a quelques années malgré son coût (100 euros par entretien) parce qu'il permet de « *mesurer autre chose que les résultats scolaires*, explique Alain Storck, le directeur de l'INSA : *la motivation, la capacité à exercer le métier d'ingénieur, etc.* ».

« Franchir le premier cap »

Ces entretiens sont conduits par un psychologue, un industriel et un enseignant. L'an dernier, 1500 ont été organisés. Ils concernaient, notamment, la centaine de lycéens issus de milieux défavorisés qui postulent via les partenariats noués entre l'INSA et quelques lycées. L'institut a également mis en place une filière consacrée aux bacheliers technologiques. Un levier pour accroître son pourcentage de boursiers, puisque les filières les moins prisées du secondaire sont aussi celles qui accueillent le plus de jeunes défavorisés.

L'École normale supérieure de Cachan a, elle, repoussé les épreuves de français et de langues étrangères de l'admissibilité à l'admission, afin de « *donner plus de chance* » aux jeunes qui n'ont pas bénéficié du « *capital culturel qui dépend du milieu* » de « *franchir le premier*

22 % de boursiers dans les écoles d'ingénieurs

PROPORTION D'ÉLÈVES BOURSIERS DANS LES GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES, en %

ENS Cachan	30,17	
ISAE-SupAéro Toulouse	23,73	
ESCPI Paris Tech	23,44	
Arts et métiers ParisTech	21,66	
ENS Lyon	21,43	
ENS Ulm	16,67	
Ecole centrale Paris	13,67	
ENS chimie ParisTech	13,43	
Ecole des ponts ParisTech	12,40	
Agro ParisTech	12,22	
Ecole polytechnique	11,03	
Mines ParisTech	9,47	
Moyenne	22,9	

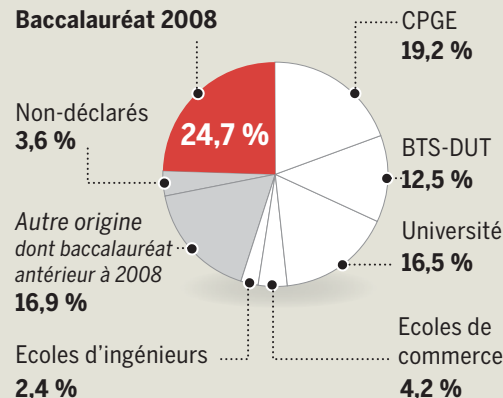
SOURCE : ENS CACHAN

cap » de la sélection. L'école a également mis en place une grande variété de concours d'entrée, selon l'origine scolaire des candidats et la formation qu'ils envisagent. « *Nous allons chercher les étudiants là où ils sont*, explique Jean-Yves Méridol, directeur. *Cela entraîne de la diversité. Et évite un phénomène de concentration sur les seules prépas d'élite, où l'on retrouve peu de boursiers.* »

Autre approche, l'école de mana-

gement de Bordeaux (BEM) conserve, à côté de son concours classique après prépa, un recrutement sur titres (brevet de technicien supérieur, diplôme d'institut universitaire de technologie...) accompagné de « *tests de logique ou d'analyse de textes d'actualité, par exemple, afin de vérifier d'autres compétences que celles purement scolaires* », explique Philip McLaughlin, directeur général de BEM.

PROVENANCE DES INSCRITS DES ÉCOLES DE MANAGEMENT* (2008-2009), en %



14 % des étudiants français sont en classes préparatoires aux grandes écoles et en grandes écoles

SOURCE : DEPP, 2009

* FRANCE MÉTROPOLITAINE + DOM

aménager, pas les épreuves écrites, « *barrière académique importante* ». Selon elle, d'ailleurs, « *toutes les matières sont socialement discriminantes* ». Qu'il s'agisse des mathématiques ou de la maîtrise de la langue. « *Nous avons été trop laxistes sur l'orthographe, la grammaire ou les apprentissages de culture générale* », regrette-t-elle. Et c'est donc dès le lycée ou le collège qu'« *il faut repérer les talents, comme cela se faisait sous la III^e République, et les faire grandir* ».

Elle promet également « *une charte pour l'égalité des chances* » qui sera signée avec les grandes écoles et un développement de l'apprentissage en leur sein.

De fait, l'évolution des concours ne suffira pas, prévient Jean-Yves Méridol. « *Le concours, c'est la cerise sur le gâteau*, dit-il. *C'est tout le système qu'il faut regarder et mettre en place un ensemble de mesures. L'élément le plus profond, c'est la concentration sociale : les grandes écoles les plus prestigieuses recrutent leurs étudiants dans un nombre limité de prépas d'élite, concentrant le plus souvent une population parisienne où l'on trouve peu de boursiers. Pour eux, le concours ne joue qu'un rôle de validation. Donc, si l'on se contente de changer le concours, les prépas d'élite s'y adapteront. Elles sont organisées pour ça. Et elles le font bien.* » ■

Benoît Floc'h